

SSI : ouverture de la 1^{ère} année du parcours « Science des données » dans la mention de master « Science des données » à la rentrée universitaire 2024-2025

Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté d'accréditation de l'UBS en date du 01/07/2022 ;
Vu la délibération du conseil d'UFR en date du 23 novembre 2023 ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu l'avis de la CFVU du 7 décembre 2023 ;*

Après l'ouverture du M2 mention « Science des données » parcours « Science des données » en alternance à la dernière rentrée, l'UFR SSI envisage de proposer la formation dès le M1, en alternance également.

La construction de la maquette est en cours, prévoyant des mutualisations avec les M1 mention « Mathématiques Appliquées, Statistique » parcours « Data Science et Modélisation Statistique » et parcours « Ingénierie Mathématiques » en FOAD.

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés l'ouverture de la 1^{ère} année du parcours « Science des données » dans la mention de master « Science des données » à la rentrée universitaire 2024-2025.

Documents en annexe :

- Néant

Décompte des votes :			
		Suffrages exprimés : 17	
Membres en exercice :	28	Pour :	17
Membres présents :	12	Contre :	0
Membres représentés :	5	Abstentions :	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 19 décembre 2023

